



Parcours d'accompagnement collectif à la VAE pour les agents de la fonction publique hospitalière

OBJECTIFS : Sécuriser une démarche de VAE grâce à un parcours modulaire et individualisé
Développer des compétences pour obtenir une certification professionnelle

PUBLIC : Salariés-es intra ou inter-établissements

Prérequis : Validation du projet par le service RH

Délais : Suivant calendrier défini – positionnement au plus tard 3 mois après la commande

DUREE

78 heures de formation réparties en **4 modules**

Formation sur une durée globale **de 9 à 18 mois**

MODALITES

Alternance de séances collectives en groupe de 4 à 15 personnes et de séances individuelles, en présentiel ou distanciel

TARIF

Prise en charge par l'ANFH

Formation organisée en **intra ou inter-établissements**

Inscription et renseignements auprès du service RH de votre établissement

LIEU

MIFE du département ou au sein de l'établissement



Accessible aux personnes en situation de handicap

CONTACT

Accueil INTERMIFE
04 79 33 89 35
secretariat@intermife.fr

Délai de réponse au mail :
max 48 h

➤ CONTENU

ETAPE DE DIAGNOSTIC PARTAGE ⇔ 1 module (4H) : **Module de positionnement**

- Analyse du parcours et des motivations
- Etude de faisabilité et préconisation de certification(s) envisageable(s)
- Identification des passerelles ou équivalence
- Information sur les spécificités du certificateur du diplôme visé
- Préconisation puis formalisation du parcours individualisé proposé

ETAPE d'ACCOMPAGNEMENT ⇔ 2 modules : livret 1 (7H) / livret 2 et préparation jury (63H)

Module livret 1 : Accompagnement à la rédaction d'un livret de recevabilité

- Aide à la réalisation ou à l'actualisation d'un CV par compétences,
- Vérification des pièces justificatives et envoi des livrets au certificateur.

Module livret 2 : Elaboration et dépose des livrets et préparation au jury

- Présentation du livret de compétences à compléter et analyse du référentiel de la certification visée
- Identification des activités professionnelles à développer
- Appui à l'explicitation des activités et à l'identification des compétences
- Rappel des méthodes d'explicitation ou de synthèse et relecture/conseils pour la correction des écrits
- Aide au choix des annexes et de leur intégration sur le fichier informatique
- Présentation des modalités de l'étape de jury
- Entraînement à l'entretien avec le jury de validation
- Dépose de livrets sur plateforme dématérialisée

ETAPE DE POST JURY ⇔ 1 module (4h)

Module conseils postérieurs à l'entretien avec le jury

- Co-analyse du PV de jury
- Formalisation du plan d'action pour obtenir la certification visée

➤ MODALITES PEDAGOGIQUES

L'action s'appuie sur des entretiens individuels, des ateliers collectifs thématiques et un travail personnel de rédaction entre les séances programmées défini par un plan d'action formalisé à l'issue de chaque séance / Pédagogie active et expérientielle / La prestation est prévue en présentielle et/ou distanciel selon un planning prévisionnel précisant la modalité la plus adaptées au stagiaire.

➤ EVALUATION

Tout au long du parcours, à l'appui d'un carnet de suivi :

- Vérification de la complétude du livret de compétences et de son dépôt + bilan trimestriel
- Enquête de satisfaction à chaud à l'issue de chaque module
- Bilan synthétique de fin session + bilan annuel
- Enquête de satisfaction stagiaire et entreprise en fin de parcours